

AUX SOURCES DU LIBÉRALISME

Larousse publie aujourd'hui le premier dictionnaire du libéralisme jamais édité dans le monde. Un ouvrage collectif qui retrace les grandes étapes d'un courant de pensée né en France mais qui n'y a jamais été populaire.

Mathieu Laine, essayiste et maître de conférence à Sciences Po, préside le cabinet de conseil en stratégie Altermind. Il est à l'origine de ce dictionnaire qu'il a dirigé de bout en bout. Il s'exprime sur ce travail.

Pourquoi le besoin de consacrer un dictionnaire au libéralisme ?

MATHIEU LAINE : Le libéralisme n'est pas aimé en France. L'antilibéralisme revendiqué est même le seul point commun des dix candidats à l'élection présidentielle ! Cette philosophie est souvent présentée comme ayant été inventée par les Anglo-Saxons et serait, dès lors, incompatible avec notre tradition intellectuelle. Tous ces préjugés sont faux. Le libéralisme est un courant de pensée qui émerge vraiment au XVIII^e siècle. Parmi ses grands noms, beaucoup sont français : Boisguilbert, Condorcet, Montesquieu, Turgot et Voltaire. Il connaît un « âge d'or » dans la première moitié du XIX^e siècle autour des figures, toujours françaises, de Say, Constant, Tocqueville et Bastiat.

Le libéralisme est souvent associé à la droite. Est-ce justifié ?

Non, à l'origine, le libéralisme vient du camp opposé ! A la suite de la césure droite-gauche progressivement dégagée à partir de 1789, les libéraux constituent un mouvement de gauche jusqu'à la fin du XIX^e siècle. De la même manière, le libéralisme n'est pas un conservatisme. Le libéral n'est pas un homme du passé, rétif au progrès, arc-bouté sur une morale rigide. Parce qu'il protège la plus petite des minorités qu'est l'individu, il est défiant envers le pouvoir, quel qu'en soit le détenteur. Il reçoit favorablement l'innovation, l'expérimentation, la remise en cause des coutumes, tout en rappelant que l'individu, libre donc responsable, doit supporter les conséquences de ses choix.

Pourquoi le cantonne-t-on au champ de l'économie ?

C'est un lieu commun erroné. Le libéralisme pour beaucoup de gens est souvent synonyme d'« anarchie du marché » ou encore de « concurrence débridée ». Il faut reconnaître que les partisans du libéralisme se sont montrés parfois maladroits. En réalité, le libéralisme a plusieurs dimensions. Il peut être politique, regroupant des idées telles que le droit de suffrage, les élections libres ou

encore la liberté d'expression. Il peut être économique dans le sens où il embrasse l'échange libre et volontaire comme seul principe moral de l'action. Mais le libéralisme est surtout indissociablement politique, économique, philosophique, juridique et sociologique. Benjamin Constant avait bien exposé la cohérence du libéralisme lorsqu'il écrivait en 1829 : « J'ai défendu quarante ans le même principe, liberté en tout, en religion, en philosophie, en littérature, en industrie, en politique. »

La philosophie du laissez-faire n'est-elle pas synonyme de loi du plus fort ?

Ce n'est pas parce que les libéraux ont attaché leur nom à la liberté de l'individu qu'ils acceptent un quelconque relativisme moral. Le libéralisme ne refuse pas la fraternité et l'altruisme. Au contraire ! Mais il regarde avec méfiance la fraternité légale, celle qui est imposée, parce qu'elle détruit la liberté et peut inciter certains à en profiter. Ce qui est immoral aujourd'hui pour les libéraux, ce sont plutôt ces logiques étatiques du « too big to fail » ou du « too public to fail » qui se sont imposées dans la crise et qui font que certains échappent à la sanction de leurs erreurs et sont incités, de ce fait, à en commettre plus encore.

Le libéralisme est-il la dictature des marchés ?

En France, le marché fait peur. Les sondages le montrent : à peine plus de 30 % des Français considèrent le marché libre comme un système économique désirable. Le marché est vu comme une entité impersonnelle et implacable, qui peut s'emballer et doit donc être contrôlé. Le marché n'est pourtant rien d'autre, pour reprendre les termes d'Adam Smith, que l'expression de l'un des traits les plus fondamentaux de l'homme : la tendance à échanger. Le libéral ne porte pas de jugement sur la motivation profonde de ceux qui se livrent à l'échange, il considère simplement que l'échange et les conditions institutionnelles qui le permettent sont souhaitables. Cela ne veut pas dire pour autant que le marché est une obsession ou un but ultime. Ce n'est qu'un moyen d'obtenir la coopération sociale par la division du travail et de la connaissance à l'échelle des sociétés modernes qui sont composées de millions d'individus.

PROPOS RECUEILLIS PAR NICOLAS BARRÉ ET DANIEL FORTIN

UNE LONGUE HISTOIRE



JOHN LOCKE
(1632-1704)

PROTOLIBÉRAUX

Du Moyen Âge au XVII^e siècle

LEURS IDÉES

L'ordre naturel est celui de la liberté. Déiance envers le pouvoir royal et politique.

LEURS CHEFS DE FILE

Pierre le Pesant de Boisguilbert, John Locke.



ADAM SMITH
(1723-1790)

LIBÉRAUX CLASSIQUES

XVIII^e et XIX^e siècle

LEURS IDÉES

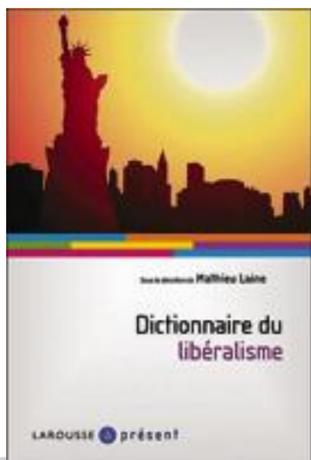
Ils posent les règles de base de la société libre dont la propriété et le contrat. Ils théorisent les notions de marché, manifestent leur opposition aux privilèges et imposent l'idée d'une société civile libre.

LEURS CHEFS DE FILE

Montesquieu, Adam Smith, Jean-Baptiste Say, Alexis de Tocqueville, Frédéric Bastiat...

LE DICTIONNAIRE DE A À Z

Ouvrage sans précédent dans l'histoire de l'édition politique, ce « Dictionnaire du libéralisme » est l'œuvre de 65 auteurs français et étrangers placés sous la coordination de Mathieu Laine. Parmi les signatures, on retrouve Gary Becker, prix Nobel d'économie, Monique Canto-Sperber, directrice de Normale sup, Denis Kessler, président de la SCOR, Pierre Garelo, professeur à l'université d'Aix-Marseille, Augustin Landier, professeur à l'école d'économie de Toulouse, ou encore David Thesmar, professeur à HEC. Le dictionnaire compte près de 300 entrées, allant de Raymond Aron à Adam Smith, de « concurrence » à « profit » en passant par « libre-échange » ou « rente ». Au total, une mise en perspective historique qui bouscule beaucoup de préjugés sur ce courant de pensée.



PHOTOS: ROGER-VIOLETTE APF



FRIEDRICH HAYEK
(1889-1992)

LIBÉRAUX CLASSIQUES MODERNES

Début du XX^e siècle

LEURS IDÉES

Rejet de l'interventionnisme étatique, promotion d'un « capitalisme pur », déréglementation.

LEURS CHEFS DE FILE

Friedrich Hayek, Milton Friedman, Raymond Aron, Jacques Rueff.

LES DISCIPLES

Les libertariens qui affichent une défiance totale vis-à-vis de l'État, les ordolibéraux qui, au contraire, défendent l'économie sociale de marché.

EXTRAITS

CAPITALISME

« Le capitalisme est un système socio-économique idéal qui se caractérise, positivement, par le droit de chaque personne d'utiliser sa propriété comme bon lui semble, à condition de ne pas violer ce même droit chez les autres... Selon les libéraux classiques, un Etat minimal serait nécessaire pour définir et protéger les droits de propriété. L'idéal d'un système économique sans Etat serait donc irréalisable et le capitalisme pur serait une fiction... Puisque les choix individuels, tant qu'ils respectent les limites de la propriété privée, sont supérieurs en régime capitaliste, la vie sociale y est profondément inégalitaire. »

CONCURRENCE

« La théorie traditionnelle attache une grande importance au nombre de producteurs parce qu'elle est obsédée par ce qu'on appelle le "pouvoir de marché", c'est-à-dire la capacité qu'aurait un producteur à exercer un pouvoir asymétrique sur les acheteurs de son produit et donc, de manière ultime, de les exploiter. C'est en particulier ce qui est censé se passer lorsqu'il y a un seul producteur, c'est-à-dire un monopole. »

ENTREPRENEUR

« Selon Joseph Schumpeter, le rôle de l'entrepreneur est primordial dans la croissance économique car il enclenche le processus de destruction créatrice par lequel les entreprises existantes sont remplacées par de nouvelles, produisant de manière plus efficace des biens de meilleure qualité. »

INDIVIDUALISME

« Là où les uns ne voient qu'un synonyme de l'égoïsme porteur d'asocialité et de repli frileux ou narcissique sur soi et la sphère privée, d'autres associent avant tout l'individualisme à une révolution copernicienne centrée sur l'humain sur l'affirmation de la souveraineté morale de l'individu, sur son aspiration au libre gouvernement de soi et sa capacité à l'assurer... Dans un environnement complexe où l'on dépend toujours les uns des autres. »

MAIN INVISIBLE

« La métaphore antique de la main invisible (la main des dieux) a été reprise par Adam Smith afin de décrire le fonctionnement du marché. Sur le marché, remarque-t-il, chacun poursuit son intérêt personnel et, paradoxalement, cela crée une dynamique bénéfique pour tous ; comme si une main invisible avait dirigé les intérêts privés vers l'intérêt général. »

MARCHÉ

« Tout échange qui a effectivement lieu est bénéfique du point de vue de chacun des contractants au moment de leur choix. L'explication de ce bénéfice mutuel se trouve dans l'inégalité de la valeur des biens échangés. Le fait que Paul achète un pain à Pierre au prix de 1 euro n'implique nullement une égalité de valeur du pain et de l'euro, mais bien au contraire une double inégalité. Pour Paul et pour Pierre, les deux biens n'ont pas la même valeur subjective ; chacun préfère l'un des deux à l'autre (1^{re} inégalité). Mais tandis que Paul préfère le pain à l'euro, Pierre préfère l'euro au pain (2^e inégalité). »

ORDRE SPONTANÉ

« Ce processus est celui du marché qui est à l'œuvre par l'intermédiaire de l'activité entrepreneuriale. En effet, ce sont les entrepreneurs qui découvrent l'information nécessaire (qui était auparavant dispersée) pour établir des échanges nouveaux. Chemin faisant, ils communiquent l'information qui améliore la coordination des plans individuels. Ainsi, de façon décentralisée et locale, les entrepreneurs sont les agents de la coordination sociale, c'est-à-dire de l'ordre spontané du marché. »

PROPRIÉTÉ

« L'existence et la reconnaissance de la propriété incitent les hommes à travailler, innover, entreprendre et créer. C'est parce que le fruit de leurs efforts, talents et dons est protégé par le droit de propriété que les individus peuvent le déployer en sécurité et en confiance. Toute société humaine est donc nécessairement fondée sur des règles organisant le rapport des hommes entre eux quant à la propriété des biens. »